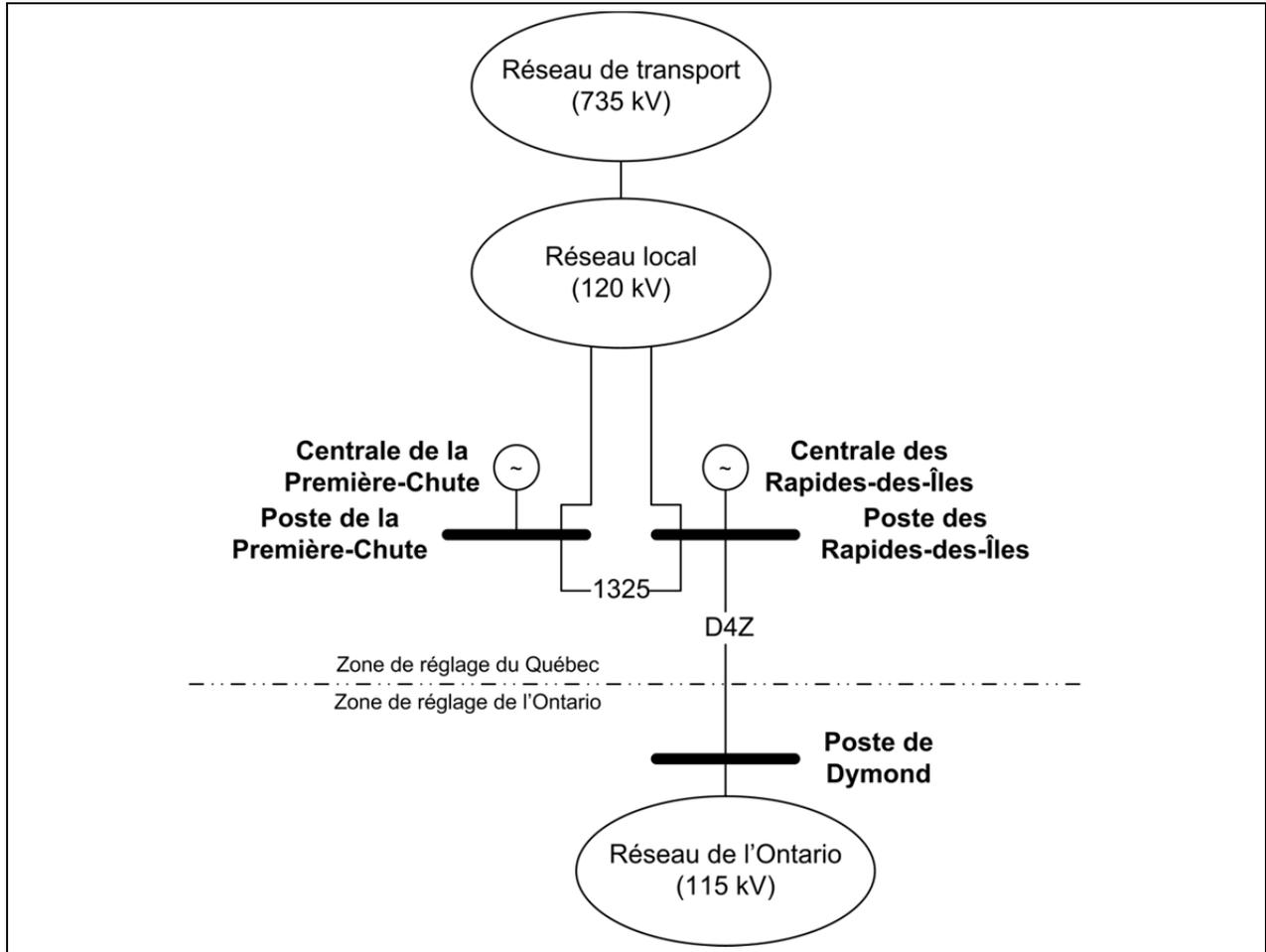


1. Description du point de livraison

Le réseau du Québec est relié à celui de l'Ontario par la ligne D4Z, exploitée à 120 kV, qui relie le poste des Rapides-des-Îles, propriété d'Hydro-Québec TransÉnergie (le Transporteur), au poste de Dymond, appartenant à Hydro One (voir la figure 1).

Figure 1 : Point de livraison DYMO



1.1. Configuration du point de livraison

Les transferts d'énergie au point DYMO se font uniquement du Québec vers l'Ontario. À cette fin, des groupes de production d'Hydro-Québec Production sont isolés du réseau du Transporteur et synchronisés au réseau d'Hydro One. Ainsi, la ligne d'interconnexion D4Z est normalement alimentée par la centrale des Rapides-des-Îles ou par la centrale de la Première-Chute.

2. Capacité de transfert

2.1. Capacité totale de transfert

La capacité totale de transfert du point de livraison DYMO est de 85 MW. Elle est limitée par la capacité thermique de la ligne D4Z en Ontario.

En raison de l'absence de centrales ontariennes pouvant être synchronisées au réseau du Québec et de l'absence de charges québécoises pouvant être synchronisées au réseau de l'Ontario, la capacité de transfert du point de réception DYMO est nulle en tout temps.

2.1.1. Capacité en condition normale (tous les équipements sont disponibles)

Lorsque tous les équipements du réseau sont disponibles, la capacité de transfert du point de livraison DYMO est de 85 MW, quelle que soit la température ambiante.

2.1.2. Capacité en condition dégradée (un ou plusieurs équipements sont indisponibles)

Lorsque la ligne D4Z est indisponible, la capacité de transfert du point de livraison DYMO est de 0 MW.

2.2. Marge de fiabilité de transport

La marge de fiabilité de transport (TRM) quantifie l'incertitude du Transporteur quant à la possibilité d'offrir la capacité de transfert anticipée. La TRM du point de livraison DYMO est nulle sur tous les horizons.

2.3. Contraintes du réseau voisin

Les capacités de transfert affichées par TransÉnergie ne prennent pas en considération les conditions d'exploitation anticipées sur le réseau de l'Ontario.

En exploitation normale, la capacité de réception du réseau ontarien peut fluctuer entre 65 et 85 MW, selon les conditions météorologiques anticipées en Ontario.

3. Particularités commerciales

Puisque le service de transport demandé nécessite que des groupes de production situés au Québec soient synchronisés au réseau ontarien, le client doit disposer d'une entente à cet effet avec le propriétaire des groupes concernés, soit Hydro-Québec Production. Les capacités de transfert affichées par le Transporteur ne tiennent pas compte des conditions d'exploitation anticipées aux centrales des Rapides-des-Îles et de la Première-Chute.